



Déclaration FSU

CHSCT Académique

06 Octobre 2016

Nous voudrions ouvrir ce premier CHSCT de l'année en soulignant la volonté de l'administration dans la mise en œuvre d'une véritable dynamique de travail autour de cette instance. La réunion d'harmonisation qui a eu lieu lundi dernier en témoigne : associer davantage le CHSCT en amont des décisions, améliorer le lien entre les comités techniques et les CHSCT, favoriser la mutualisation des outils, tous ces éléments vont pour nous dans le bon sens, celui de l'intérêt collectif. Et les représentants des personnels prendront leur part du travail que nous nous sommes fixés cette année avec le sérieux et la rigueur qui les caractérisent.

Nous ne pouvons cependant pas commencer cette séance sans évoquer deux sujets d'actualité en cette rentrée.

La réforme du collège tout d'abord. Après un an de lutte, les enseignants voient se mettre en place une nouvelle organisation des enseignements. Ici ou là, une application zélée de la réforme a pu conduire à des dérives générant des dysfonctionnements importants notamment dans la constitution des emplois du temps, créant de la confusion et des inquiétudes. L'identité professionnelle est parfois menacée lorsque le nom de la discipline disparaît dans les emplois du temps et les VS au profit d'un étiquetage EPI ou EIST par ailleurs contesté par les personnels.

A ce malaise, vient s'ajouter une charge de travail sans précédent due à la mise en œuvre de nouveaux programmes sur les 4 niveaux, des parcours et des EPI, de nouvelles modalités d'évaluation des élèves. Nombreux sont les collègues déjà concernés par un sentiment d'épuisement.

Dans ce cadre, la FSU demande que les conditions de travail en collège soient regardées de près et fassent l'objet d'une vigilance particulière. Nous demandons aussi que tout soit réalisé pour soutenir les équipes et leur laisser le temps de s'approprier les démarches.

Autre sujet d'émotion en ce début d'année : la question de la sécurité des établissements. Les PPMS sont obligatoires depuis 2002 et nous constatons chaque année le retard important de l'Education Nationale dans la réalisation de ces exercices. Les derniers textes publiés ont incité les établissements à se saisir de la question de la gestion des risques majeurs, ce qui est une avancée. Mais le manque d'information et de formation, la précipitation parfois, conduisent à des réticences et des craintes légitimes. Nous voulons redire ici que la sécurité des personnels et des usagers est bien l'affaire de tous, mais de la responsabilité de l'employeur. Une prévention efficace des risques doit associer tous les partenaires et acteurs de la communauté éducative, doit définir du temps pour se faire.

La FSU rappelle que les CHS d'établissement et les conseils des maîtres offrent le cadre adéquat pour organiser collectivement ces exercices et limiter leur caractère anxiogène. Par ailleurs, la FSU continuera à s'opposer aux dérives sécuritaires et à la bunkerisation des établissements scolaires, qui n'est la réponse ni la plus adaptée ni la plus efficace.